



Appel de l'intersyndicale culture mobilisons nous massivement pour la défense de l'emploi public et pour un budget de justice sociale le 18 septembre !

Le Gouvernement a choisi encore une fois de faire payer les travailleuses et les travailleurs, les précaires, les retraité·es, les malades. Le nouveau 1^{er} ministre Lecornu a beau annoncer l'abandon du projet de suppression de 2 jours fériés, son projet reste identique à celui de son prédécesseur : coupes dans les services publics, gel des salaires des fonctionnaires comme des contractuel·les, désindexation des pensions de retraites, gel des prestations sociales, doublement des franchises médicales, remise en cause de la 5ème semaine de congés payés...

Parce qu'elle est au cœur de l'austérité budgétaire portée par le gouvernement, la Fonction publique est une des principales cibles des mesures annoncées.

C'est pourquoi, les organisations syndicales du ministère de la Culture appellent l'ensemble des agents du ministère de la Culture et de ses établissements à se mobiliser pour la journée du jeudi 18 septembre 2025.

Au ministère de la Culture l'intersyndicale exige :

- La défense des missions de service public et de l'ensemble des agents du ministère, contractuels comme fonctionnaires
- Des créations de poste partout où cela est nécessaire et l'augmentation des plafonds d'emploi
- La réinternalisation des missions de service public confiées à des prestataires privés
- L'augmentation des recettes de l'Etat par une fiscalité plus juste socialement
- Le renforcement et l'extension des missions de service public du ministère de la Culture au moyen d'une loi d'orientation et de programmation avec directives nationales d'orientations
- Un budget conforme aux besoins réels du ministère de la Culture et de l'ensemble de ses établissements.
- La reprise de la négociation « Albanel » relative à la rémunération des contractuels conformément aux termes de l'accord de méthode signé par la ministre en juillet 2024
- Un portage politique et financier pour la poursuite des négociations sur l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- La revalorisation des traitements et salaires des agents notamment par l'augmentation significative du point d'indice
- La mise en place d'un congé hormonal au ministère de la Culture et dans ses établissements

Paris le 17 septembre 2025

L'intersyndicale Culture : CFDT-CULTURE, CGT-CULTURE, FSU, SUD CULTURE, UNSA